

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 décembre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par délibération du conseil de communauté en date du 10 juillet 1997, une procédure de marché négocié dans le cadre d'une consultation européenne a été approuvée afin de sélectionner un intermédiaire d'assurances chargé du placement des polices auprès des compagnies et de la gestion des sinistres.

A l'issue de cette procédure, un marché a été passé entre la Communauté urbaine et la Société des assurés du Sud-Est (SASE) pour une durée de trois ans : du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2000.

Ce marché est divisé en deux lots dont le lot n° 1 qui comprend les assurances responsabilité civile, dommage et flotte automobile.

Le montant annuel initial du lot n° 1 s'élève à 14 051 619 F TTC.

Or, ce montant initial ne comprend ni la gestion de la franchise automobile choisie en option ni la couverture des assurances dommage et responsabilité civile du tronçon nord du périphérique de Lyon, qu'il revient à la Communauté urbaine de prendre en charge depuis mars 1998.

C'est pourquoi il convient de recourir à un avenant aux fins d'augmenter de 1100 000 F TTC le montant initial de ce marché, portant ainsi ce dernier à une somme globale de 15 151 619 F TTC. Cet avenant sera également valable pour les années 1999 et 2000.

La commission permanente d'appel d'offres a donné un avis favorable sur la passation de cet avenant le 2 décembre 1998 ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 10 juillet 1997 ;

Vu l'avis favorable de la commission permanente d'appel d'offres en date du 2 décembre 1998 ;

Vu le marché n° 980285 B passé avec la SASE ;

Où l'avis de ses commissions domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve l'avenant, dont les dispositions sont énoncées ci-dessus, au marché n° 980 285 B.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,